



# Questions ?

## REVENDICATIONS D.P

### QUESTIONS MARS 2015

# Réponses !

1. Injection : De quel droit le chef de service se permet-il de demander, à une personne ayant prévu une intervention chirurgicale, le motif de l'intervention ? La CFTC rappelle qu'il s'agit là d'un secret médical !

**Réponse de la Direction :** M. Hoffstetter n'avait pas demandé le motif. Le secret médical doit être respecté. Il a demandé à l'ensemble des manager d'effectuer un entretien de retour d'absence en vue de s'assurer que l'arrêt maladie n'a pas de lien direct avec le travail et que la personne puisse continuer à tenir son poste, cela sans enfreindre le secret médical.
2. Injection : Quelle est la définition de fonction des régleurs à l'injection, sachant qu'on leur demande de faire un maximum de montages, du contrôle qualité et du secrétariat ?

**Réponse de la Direction :** Tous les régleurs qui doivent passer au niveau « régleur II » ont eu un entretien pour leur expliquer la définition de poste et les objectifs.

**Remarque de la CFTC :** La CFTC a fait remarquer que l'on demande autant aux « Régleurs I » que aux « Régleurs II », alors qu'ils ne bénéficient ni du même niveau de formation, ni du même coefficient. A cela, M. Deregnaucourt nous a répondu que les « régleurs I » doivent aussi avoir une conscience professionnelle !
3. Outillage : Les outilleurs moulistes ont une formation de cariste qui n'est pas en cohérence avec leurs conditions de travail. Aucun chapitre n'est dédié au transport des moules lors de la formation. Il en va de même pour la manutention des moules avec les ponts roulants. La CFTC demande que les formations et recyclages soient adaptés à leur travail.

**Réponse de la Direction :** Un module d'une dizaine de minutes, concernant le T4, sera intégré aux prochaines formations caristes suivant les besoins, et le chariot T4 sera mis à disposition du formateur.
4. Sécurité : Lors d'un accident dû à la sécurité (exemple : pont roulant avec un frein qui lâche ou anneau défectueux, chute du moule lors de son transport), qu'est-il mis en place pour améliorer la sécurité, hormis faire signer aux salariés des feuilles qui décharge la Direction en cas d'accident ?

**Réponse de la Direction :** La société Sadamec a effectué une vérification du pont roulant. Par la signature, l'entreprise doit pouvoir prouver qu'elle a bien transmis les consignes de sécurité aux salariés.
5. Corps de chauffe : Comment se fait-il que l'on demande aux aides-régleurs d'être présents 10 minutes avant le début d'équipe sans être payés ? La CFTC demande le paiement et le rattrapage au plus vite des heures effectuées en dehors des horaires de travail.

**Réponse de la Direction :** L'aide régleur qui, à la demande de sa hiérarchie, est présent pour prendre ses consignes 10 minutes avant le début d'équipe, sera payé.
6. Corps de chauffe : Alors que des salariés posent leurs congés bien en avance, le manager ne donne de réponse que la veille des congés. La CFTC demande à ce que la réponse soit donnée plus rapidement.

**Réponse de la Direction :** La Direction a demandé à ce que les managers mettent un peu de souplesse dans l'attribution des congés.
7. PTC : Le modèle PQ25 nécessite désormais un contrôle du cadre à 100%. La production demandée va-t-elle être adaptée à cette contrainte ?

**Réponse de la Direction :** Une analyse est en cours par le service Méthodes pour la ligne G3.1. Pour la ligne G3.3, le contrôle du cadre est fait durant le concédé sans baisse de production.



# REVENDICATIONS D.P

8. PTC : Quand les ravitailleurs vont-ils être dotés des nouvelles vestes visibles la nuit ?  
**Réponse de la Direction :** Les essais ont été validés par les ravitailleurs PTC et doivent encore être validés par les ravitailleurs du reste de l'entreprise.
9. Montage X07 : La CFTC demande que la classification de cette ligne soit enfin effectuée.  
**Réponse de la Direction :** La ligne X07 sera classifiée comme T9, sur le même principe. Une présentation sera faite en « commission classifications ».
10. Montage T8 : Pourquoi demande-t-on aux embauchés de prendre congé le vendredi, alors que durant la semaine cette ligne tourne au complet avec la moitié de l'effectif composé d'intérimaires.  
**Réponse de la Direction :** Les congés sont sur la base du volontariat. Ceux qui ne veulent pas prendre congé seront remplacés.
11. Hall 7 : Le personnel signale qu'il y a beaucoup de poussières au sol. La CFTC demande à ce que la laveuse effectue une rotation régulière, comme c'est le cas dans les autres halls.  
**Réponse de la Direction :** Des essais ont été effectués et validés avec la balayeuse extérieure, car la balayeuse intérieure soulève trop de poussière. Elle passera une fois par semaine.
12. Boîtes à idées : De nombreuses idées sont encore en attente de réponse depuis un an, pour les secteurs Corps de Chauffe et PTC. Quand leurs auteurs auront-ils enfin une réponse ?  
**Réponse de la Direction :** Quelques boîtes à idées ont été primées récemment. Il y a encore du retard et un effort est fait pour le résorber.
13. Général : Le tourniquet à l'entrée de l'entreprise est régulièrement en panne. Que compte faire la Direction pour solutionner ce problème définitivement ?  
**Réponse de la Direction :** C'est en cours.
14. Général : Comment se fait-il qu'il manque régulièrement la prime de déplacement sur la fiche de paie de certains salariés ?  
**Réponse de la Direction :** Il y a eu quelques omissions pour les nouveaux embauchés suite à un mauvais paramétrage dans SAP et cela a été corrigé entre temps.
15. Général : Des fiches de paie arrivent chez leur destinataires dans des enveloppes non fermées ! Quand la Direction va-t-elle enfin utiliser des enveloppes correctes pour ses correspondances avec les salariés ?  
**Réponse de la Direction :** La mise sous enveloppe est une opération faite automatiquement, cela peut parfois arriver.

## Cas particuliers